



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Bénin
Agence Principale de Cotonou

CAHIER DES CHARGES

Numéro AO/B00/SAPS/004/2025



FOURNITURE ET REMPLACEMENT DES RAILS DES RIDEAUX DES BUREAUX DES 5^{ÈME}, 4^{ÈME}, 3^{ÈME}, 2^{ÈME}, 1^{ER} ÉTAGES ET RDC DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO À COTONOU.

NOVEMBRE 2025

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

I.1 Introduction

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) états membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège basé à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, à Abidjan ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), installé à Yamoussoukro ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sis à Paris.

I.2. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet la sélection d'une entreprise, en vue de la fourniture et du remplacement des rails des rideaux des bureaux des 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème}, 1^{er} étages et RDC de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou.

I.3. Allotissement

Le marché est constitué d'un lot unique et indivisible portant sur la fourniture et le remplacement des rails des rideaux des bureaux de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou.

I.4. Conditions de participation au marché

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences du cahier des charges.

Toutefois, les sociétés impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la corruption, ainsi que toute pratique collusoire, frauduleuse ou coercitive, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel à concurrence.

En outre, tout soumissionnaire en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit d'intérêt.

I.5. Visite des lieux

Une visite des lieux est prévue aux date et heure indiqués dans l'avis d'appel d'offres.

I.6. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent cahier des charges sera rejetée pour non-conformité sans préjudice pour la Banque Centrale.

I.7. Période de validité des offres

La durée de validité des offres est de cent- quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt.

I.8. Langue de soumission

L'offre ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, seront rédigés en langue française.

I.9. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale n'est en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.10. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les soumissionnaires établis hors de la zone UMOA. Pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.11. Prix de l'offre

Les prix doivent être établis en hors taxes et hors douane et comprendre tous les frais relatifs à la livraison des rails dans les locaux de l'Agence Principale de Cotonou. Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

I.12. Modalités de paiement

En cas d'attribution à l'issue du dépouillement, les modalités de règlement seront les suivantes:

- une avance de démarrage de trente pour cent (30 %) du montant à la signature du présent contrat. Cette avance est couverte à cent pour cent (100 %) par une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, dès la livraison du matériel ;
- Soixante-cinq pour cent (65 %) après les travaux de remplacement des rails des rideaux et constatation de leur bon fonctionnement, le cas échéant, attesté par un procès verbal réception provisoire signé par les deux parties ;
- Cinq pour cent (5 %), au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie fixée à un an, et après la signature d'un procès verbal de réception définitive ou sur présentation d'une caution de garantie d'égale montant délivrée par un établissement financier reconnu par la BCEAO.

I.13. Régime fiscal

En vertu des dispositions de l'article 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, l'article 7 des Statuts de la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les États membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale, à la réception de la facture proforma.

I.13. Présentation des soumissions

En raison de la dématérialisation des activités, les offres seront exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse courrier.bdn@bceao.int avec la mention « **Fourniture et remplacement des rails des rideaux des bureaux de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou** ».

L'offre devra être présentée en quatre (4) parties distinctes :

- une lettre de soumission dûment signée ;
- un dossier administratif ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

I.13.1. Lettre de soumission

Les soumissionnaires devront produire une lettre de soumission **selon le modèle joint en Annexe**, précisant tous les éléments de leurs propositions qui les engagent contractuellement. Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

I.13.2. Dossier administratif

Le dossier administratif comprend les pièces ci-après :

- une présentation générale succincte ;
- les références techniques similaires ;
- la liste et les CV des personnes chargées du dossier (qualifications et expérience).
- l'attestation d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).
- les attestations d'usage indiquant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis :
 - de la Caisse de Sécurité Sociale ;
 - des autorités fiscales.
- les références bancaires complètes conformément au schéma ci-après :
 - Code Banque ;
 - Code guichet ;
 - N° du compte ;
 - Clé RIB ;
 - IBAN ;
 - SWIFT.

En ce qui concerne les soumissionnaires hors zone UMOA, ils sont tenus d'indiquer leurs coordonnées bancaires, conformément aux standards en vigueur dans leurs pays d'origine. Toutefois, ces informations devront être conformes aux normes de codification bancaire internationales..

- le bilan des trois (03) dernières années certifié par un expert comptable ou un comptable agréé.

I.13.3. Offre technique

L'offre technique inclura :

- une vue d'ensemble des rails de rideaux proposés ;
- la présentation obligatoire, pour évaluation, d'un ou plusieurs échantillons de rails de rideaux identiques ou similaires à ceux qui seront présentés lors de la visite sur site ;
- les fiches techniques des rails de rideaux proposés ;
- la transmission de toute autre information technique considérée comme pertinente.

I.13.4. Offre financière

Les prix prévus comprennent l'ensemble des dépenses, fournitures et remplacement, y compris toutes les sujétions particulières découlant de la nature des prestations, des lieux de livraison et des circonstances locales telles que :

- le coût des rails des rideaux (fourniture et remplacement) ;
- le coût du transport, tous frais compris jusqu'à la livraison à l'Agence Principale ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

Les offres devront faire ressortir le coût, hors taxes et hors droits de douane (HT-HDD), de l'ensemble des fournitures à fournir.

I.14. Date et dépôt des offres

Votre offre, présentée sous forme d'un fichier au format PDF, devra être protégée par un mot de passe et transmise par courrier électronique à l'adresse : courrier.bdn@bceao.int, au plus tard aux date et heure précisées dans l'avis d'appel d'offres, délai de rigueur.

Le mot de passe d'ouverture du fichier PDF constitutif de l'offre doit être transmis par courrier électronique séparé, à l'adresse électronique sus-indiquée, impérativement aux date et heure précisées dans l'avis d'appel d'offres.

Toute soumission qui ne respecterait pas les prescriptions ci-dessus, ne sera pas prise en compte.

I.15. Évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité des offres reçues et à leur évaluation.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité et des performances techniques et financières pourraient être exigées à l'entreprise attributaire avant la signature du contrat de marché.

Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard à la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux en vigueur dans l'espace UMOA.

L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges d'une part, et, d'autre part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, qui s'effectuent au regard des critères économiques et financiers.

L'évaluation des offres des soumissionnaires reposera sur les critères suivants :

- la qualité des rails des rideaux proposés en échantillon et identiques à ceux qui seront montré lors de la visite de site ;
- le coût total proposé ;
- la durée de validité des offres ;
- le délai proposé pour la fourniture et le remplacement des rails des rideaux à l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou.

I.16. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale n'achète que des équipements à l'état neuf. Par conséquent, elle se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état des machines livrées et de prouver leur origine.

I.17. Notification

L'octroi du marché sera notifié au soumissionnaire retenu et un contrat de marché lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.18. Lieu de livraison

Les rails des rideaux devront être livrés dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou au Bénin. Elle est effectuée aux risques et à la charge du soumissionnaire, qui est tenu de les conditionner de manière à éviter les dommages durant le transport.

I.19. Délai de livraison

Le délai de livraison des rails des rideaux devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

I.20. Réception

La réception des travaux de remplacement des rails des rideaux fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux Parties.

I.21. Garantie

Les rails des rideaux remplacés devront être exempt de tout vice de fabrication. En cas de non-conformité, leur retour sera entièrement à la charge du fournisseur.

I.22. Modalités de paiement

Le montant total des rails des rideaux est réglé par virement bancaire après leur fourniture et remplacement qui sera attestée par procès-verbal de réception provisoire et sur présentation de la facture correspondante.

I.23 Litiges et contestations

I.23.1. Les Parties s'efforcent de régler à l'amiable, tout différent né de l'exécution ou de l'interprétation du présent contrat.

I.23.2. A défaut de règlement à l'amiable, le différend est, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre désigné conformément à ce règlement.

I.23.3. L'arbitrage a lieu à Cotonou et se déroule en langue française.

I.23.4. Le droit applicable au fond du litige est le droit béninois.

I.24. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache du Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité de la Direction Nationale de la BCEAO pour le Bénin, par courriel au moins cinq (05) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse suivante : courrier.bsaps@bceao.int.

Les questions devront être reçues uniquement par écrit pour assurer une bonne traçabilité. Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int. A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site.

I.25. Intention de soumission

Préalablement au dépôt des soumissions, les candidats intéressés sont priés de manifester leur intention de soumissionner par courrier électronique à l'adresse courrier.bdn@bceao.int

I.26. Assurance

Le fournisseur devra souscrire à une police d'assurance valable pendant toute la durée du contrat jusqu'à la livraison et couvrant au moins les risques de transport et de responsabilité vis-à-vis des tiers.

DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION DES PRESTATIONS / CADRE DE DEVIS

DESCRIPTION DES PRESTATIONS

De manière globale, les prestations attendues sont:

- Dépose des rideaux et des anciens rails ;
- Fourniture et pose des nouveaux rails et rideaux ;
- Nettoyage et mise au propre de tous les rideaux déposés ;
- Remise en place des rideaux déposés sur les nouveaux rails.

IMPORTANT

Le soumissionnaire proposera des rails de qualités supérieurs. La fixation des rails se fera sur les murs ou sur les faux plafonds.

Il devra prendre les mesures et toutes autres informations nécessaires lors de la visite du site prévue aux date, lieu et heure indiqués dans l'avis d'appel d'offres, pour la meilleure satisfaction possible du marché.

Chaque soumissionnaire devra fournir les fiches techniques des rails proposés. Il devra en outre indiquer dans son offre le temps de réalisation et de remplacement des rails.

La dépose des anciens rails se fera par le soumissionnaire et il pourra les entreposer dans un local qui lui sera indiqué par la Banque.

Toutes les lames des rideaux abîmées et salies durant les travaux devront faire l'objet de remplacement systématique, à la charge du soumissionnaire.

CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Fourniture et remplacement des rails des rideaux des bureaux des 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème}, 1^{er} étages et RDC de l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou

REZ-DE-CHAUSSEE

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
	4,50 m	m	10		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL GENERAL HT RDC				

1^{ER} Etage

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Bureau 113					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 1				
Bureau 114					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 2				
Bureau 112					
	1,80 m	m	05		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 3				
Bureau 110					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 4				
Bureau 111					
	2,80 m	m	01		
	0,90 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 5				
Bureau 108					
	2,80 m	m	01		
	1,70 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 6				
Bureau 105					
	3,50 m	m	01		
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 7				

Bureau 118					
	1,80 m	m	01		
	3,80 m	m	01		
	1,75 m	m	01		
	3,80 m	m	01		
	1,70 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 8				
TOTAL GENERAL HT 1^{ER} ETAGE					

2^{ème} Etage

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Bureau 215					
	2,80 m	m	01		
	1,80 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 1				
Bureau 216					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 2				
Bureau 204					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 3				

Bureau 205

	3,70 m	m	01		
	1,80 m	m	01		
	0,90 m	m	02		
	1,80 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 4				
Bureau 207					
	1,80 m	m	01		
	1,60 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 5				
Bureau 208					
	1,75 m	m	02		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 6				
Bureau 209					
	1,75 m	m	02		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 7				

Bureau 210					
	1,60 m	m	01		
	1,80 m	m	02		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 8				
TOTAL GENERAL HT 2^{EME} ETAGE					

3^{ème} Etage

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Secrétariat 304					
	3,50 m (secrétariat)	m	01		
	3,50 m (salle attente)	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 1				
Bureau 317					
	1,80 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 2				
Bureau 314					
	1,80 m	m	02		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 3				
Bureau 310					
	3,60 m	m	02		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 4				
Bureau 308					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 5				
Bureau 307					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 6				
Bureau 306					
	1,80 m	m	02		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 7				
Bureau 316					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 8				

Bureau 315					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 9				
TOTAL GENERAL HT 3^{EME} ETAGE					

4^{ème} Etage

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Bureau 406					
	3,50 m	m	01		
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 1				
Bureau 421					
	1,80 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 2				
Bureau 420					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 3				
Bureau 419					
	4,40 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 4				
Bureau 418					
	0,90 m	m	01		
	1,80 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 5				
Bureau 414					
	1,80 m	m	01		
	3,50 m	m	02		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 6				
Bureau 412					
	1,60 m	m	01		
	1,80 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 7				
Bureau 411					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 8				

Bureau 409					
	3,60 m	m	01		
	0,75 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 9				
TOTAL GENERAL HT 4^{EME} ETAGE					

5^{ème} Etage

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Bureau 507					
	3,50 m (secrétariat)	m	01		
	2,60 m (salle d'attente)	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 1				
Bureau 506					
	2,80 m	m	01		
	1,60 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 2				
Bureau 509					
	1,80 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 3				
Bureau 518					
	1,80 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 4				
Bureau 517					
	4,40 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 5				
Bureau 516					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 6				
Bureau 515					
	1,80 m	m	01		
	0,90 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 7				
Bureau 504					
	3,50 m	m	01		
	Sous-total				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 8				

Bureau 511					
	4,40 m	m	01		
	<i>Sous-total</i>				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 9				
Bureau 510					
	4,40 m	m	01		
	<i>Sous-total</i>				
	Main d'œuvre				
	TOTAL 10				
	TOTAL GENERAL HT 5^{EME} ETAGE				

**FOURNITURE ET REMPLACEMENT DES RAILS DES RIDEAUX DES BUREAUX DES
5^{ÈME}, 4^{ÈME}, 3^{ÈME}, 2^{ÈME}, 1^{ER} ÉTAGES ET RDC DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE
PRINCIPALE DE LA BEAO A COTONOU**

RECAPITULATIF

Client : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

N°	DESIGNATION	MONTANT
1.	TOTAL GENERAL HT RDC	
2.	TOTAL GENERAL HT 1 ^{er} étage	
3.	TOTAL GENERAL HT 2 ^{ème} étage	
4.	TOTAL GENERAL HT 3 ^{ème} étage	
5.	TOTAL GENERAL HT 4 ^{ème} étage	
6.	TOTAL GENERAL HT 5 ^{ème} étage	
MONTANT TOTAL HT		
TVA 18%		
MONTANT TOTAL TTC		

Arrêté le présent **DEVIS** à la somme de **FRANCS CFA.**

Fait à,

ANNEXE 1 : MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION**Entête du soumissionnaire****LETTRE DE SOUMISSION****APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET LE REMPLACEMENT DES RAILS DES RIDEAUX DES BUREAUX DES 5^{ÈME}, 4^{ÈME}, 3^{ÈME}, 2^{ÈME}, 1^{ER} ÉTAGES ET RDC DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL A L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO A COTONOU**

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour fourniture et le remplacement des rails des bureaux des 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème}, 1^{er} étages et RDC de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou ;
- après m'être rendu compte de la situation et après avoir apprécié de mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter le présent marché conformément au dossier d'appel d'offres, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de ***[Montant total en chiffres et en lettres]***,

2- m'engage à fournir et remplacer les rails des bureaux des 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème}, 1^{er} étages et RDC dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de notification de la commande,

3- m'engage expressément à exécuter la commande conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (6) mois à compter de la date de dépôt des offres,

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en portant crédit au compte n°*[numéro de compte en douze caractères]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

6- note qu'avant la signature de l'Accord de Marché, la présente Soumission acceptée par la BCEAO vaudra engagement entre nous.

J'ai bien noté que la BCEAO n'est pas tenue de retenir la soumission la moins-disante et qu'elle peut ne pas donner de suite à la présente consultation sans avoir à se justifier ni devoir d'indemnités à ce titre. En foi de quoi je soumetts la présente offre en y apposant notre signature.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Le *[Fonction]*

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]

ANNEXE 2**MODELE DE CAUTION D'AVANCE DE DEMARRAGE**

Attendu que l'Entreprise (Nom de l'Entreprise).....

désignée ci-après "l'Entrepreneur" a été déclarée adjudicataire définitif et a reçu notification de l'approbation du marché pour **la fourniture et le remplacement des rails des rideaux des bureaux des 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème}, 1^{er} étages et RDC de l'immeuble fonctionnel de la BCEAO à Cotonou au Bénin,**

Attendu que ledit marché stipule que dans le cas du versement à l'Entreprise d'une avance forfaitaire de démarrage fixée à trente pour cent (30 %) du montant du marché, cette avance doit être garantie à cent pour cent (100 %) par une caution solidaire et que nous nous sommes engagés à fournir à l'Entreprise cette caution,

Dès lors, nous affirmons par les présents, que nous nous portons garants et responsables à l'égard de la BCEAO (Maître d'Ouvrage), au nom de l'Entreprise, pour un montant maximum de
(Chiffres et lettres) correspondant à trente pour cent (30 %) du montant du marché,

Et nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dès réception de la première demande écrite du Maître d'Ouvrage déclarant que l'Entreprise ne satisfait pas ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage au titre du remboursement de cette avance, et sans argutie ni discussion, toute (s) somme (s) dans les limites du montant résiduel de l'avance au moment de la demande du Maître d'Ouvrage, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la (des) somme (s) indiquée (s) ci-dessus.

La présente caution entre en vigueur à compter de la date d'établissement de l'avance forfaitaire de démarrage.

Elle expire et sera libérée au plus tard un (1) mois après le remboursement complet de l'avance.

Fait à le

Signature Cachet de la Banque

Mention manuscrite à porter

"Bon pour la caution personnelle et solidaire"

Signature

N.B. : L'ANNEXE 2 ne prendra effet qu'après la notification du marché à l'Entreprise adjudicataire.